GENÈVE
AÉROPORT

DIRECTIONS OPÉRATIONS

GRU - LGO

Genève, le 6 décembre 2022

A QUI DE DROIT

Nous, soussignés, attestons que Genève Aéroport (ci-après GA) a confié à l'entreprise BUREAU DE TRAVAUX ET D'ETUDES EN ENVIRONNEMENT - BTEE SA sise à Sembrancher (ci-après « BTEE SA »), des mandats en lien avec les activités de prévention du risque animalier de GA :

Accompagnement en matière de prévention risque animalier – 1990 à fin 2003

BTEE SA a été présent sur le site de Genève Aéroport depuis 1990. BTEE SA a effectué une expertise dans le domaine du risque animalier, ce qui a permis de développer un cahier des charges pour une étude complète incluant le développement du premier concept de gestion du risque péril animalier sur le site de l'aéroport ayant pour but de se mettre en conformité normative.

Dès 1994 et jusqu'à fin 2003, BTEE SA a reçu le mandat de créer un service PPA ainsi que de continuer à apporter l'expertise scientifique, tout en garantissant un service de piquet H-24, nécessaire pour ce type de service sur un aéroport.

Exploitation de l'unité de prévention du risque animalier – 2004 à 2022

Dès 2004, BTEE SA s'est vu octroyer plusieurs contrats successifs pour la gestion et l'exploitation de l'unité de prévention du risque animalier de GA.

Les objectifs principaux de ces contrats étaient de :

- développer, mettre en œuvre et tenir à jour un « Plan de Gestion du Risque Animalier » ;
- effectuer et tenir à jour une analyse faunistique et floristique de l'enceinte aéroportuaire et ses alentours directs afin d'identifier les risques animaliers ;
- développer et mettre en œuvre la prévention passive dans le but de rendre le milieu aéroportuaire le moins attractif possible pour la faune ;
- mettre en œuvre la prévention active dans le but de réduire le risque animalier à un niveau acceptable en termes de sécurité ;

- effectuer le relevé statistique des espèces en présence et du nombre d'individu, ainsi que des modifications de l'environnement aéroportuaire et des collisions animalières ;
- analyser et traiter scientifiquement les informations recueillies dans le but de garantir la meilleure information possible sur le risque de péril animalier ;
- collaborer étroitement avec tous les départements et service de GA, ainsi qu'avec ses partenaires.

Pour atteindre ces objectifs, BTEE SA a développé et mis en place une stratégie de concept de gestion de la faune propre à l'environnement de Genève Aéroport afin de répondre au risque, à la législation ainsi qu'aux normes. BTEE SA a également assumé la fonction normative de « responsable du risque animalier » pendant toutes ces années. De plus, BTEE SA a eu la responsabilité normative des processus de gestion de la faune ainsi que du plan de gestion des milieux aéroportuaires.

D'un point de vue organisationnel, BTEE SA a mis en place et encadré un service de plusieurs collaborateurs afin de garantir une couverture opérationnelle 365/an du levé du jour à la tombée de la nuit.

Dans le cadre de ses missions de prévention, BTEE SA s'est acquitté des tâches suivantes :

<u>Lutte animalière active</u>

- observer la faune dans l'enceinte aéroportuaire ;
- intervenir avec les moyens appropriés sur les espèces en présence pouvant présenter un risque pour les aéronefs ;
- appliquer les recommandations de sécurité liées à l'utilisation des moyens d'effarouchement ou d'élimination ;
- appliquer les recommandations scientifiques et techniques émises par les organes scientifiques ;
- entretenir le matériel d'observation de la faune ;
- contrôler et faire réparer dès que nécessaire les moyens acoustiques de lutte animalière (générateurs de bruits, Cerbère, diffuseur de cris) ;
- entretenir les moyens d'effarouchement pyrotechniques, principalement les armes à propulsion ;
- contrôler et maintenir en parfait état de fonctionnement le véhicule de prévention animalière ;
- gérer le stock des munitions d'effarouchement ;
- former les agents de piste en matière de prévention du péril animalier;

GENÈVE
AÉROPORT

- organiser et gérer les campagnes de captures ou de destruction de certaines espèces ;
- entretenir le matériel de capture de certaines espèces ;

Lutte passive

- observer le milieu aéroportuaire et les alentours et leurs évolutions ;
- s'informer sur l'évolution de l'avifaune au niveau régional ;
- participer à la rédaction d'un rapport annuel sur la prévention du péril animalier ;
- proposer des mesures favorables à la faune ou la flore participant à la lutte passive à la prévention du péril animalier sur le site aéroportuaire et dans le mesure du possible dans les alentours de l'aéroport.

Sur la plan administratif, BTEE SA a apporté son soutien à GA notamment en développant et tenant à jour la documentation PPA spécifique au Manuel d'aérodrome ainsi qu'en élaborant un rapport annuel d'activité. De plus, par son expérience et expertise scientifique, BTEE SA a contribué à maintenir et améliorer la sécurité des opérations aériennes en participant notamment à différents groupes de travail tels que le Safety Officers Action Group, le Local Runway safety Team ou encore les Safety Assessment impliquant la PPA.

Internalisation des prestations PPA au sein de GA – Dès 2023

Bien que BTEE SA ait toujours fourni une excellente qualité de services, GA a pris la décision d'internaliser les prestations de prévention du péril animalier en son sein de l'entreprise dès le 1er janvier 2023.

Cette décision fait notamment suite à l'annulation de l'appel d'offres sur les prestations PPA publié en janvier 2019 par la chambre administrative de la Cour de justice de la République et du canton de Genève.

Giovanni RUSSO	**Laurent GORGERAT**
Directeur opérations	Chef Département aviation